



Préalable à une demande de certificat pour l'installation d'une piscine

Les propriétaires de piscines résidentielles installées avant le 1^{er} novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2027 pour mettre aux normes leur installation. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles. Pour toute information sur le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, veuillez visiter : [Québec.ca/piscinesrésidentielles](http://Quebec.ca/piscinesrésidentielles).

Toute demande de certificat doit être présentée à l'inspecteur municipal sur un formulaire fourni à cet effet par la municipalité, dûment rempli et signé, et être accompagné des documents et informations suivantes :

1. les description des travaux prévus : le type, la forme, les dimensions et la hauteur de la piscine;
2. un plan décrivant :
 - la localisation de la résidence et de la distance entre tout bâtiment et la dite piscine;
 - la distance entre la piscine et les limites de propriété;
3. la localisation de la piscine et des équipements nécessaires à son bon fonctionnement;
4. les mesures pour le contrôle de l'accès à la piscine.

Jusqu'à ce que les travaux concernant la piscine et les constructions s'y rapportant soient dûment complétés, le propriétaire ou le requérant du certificat est responsable d'assurer la sécurité des lieux et de prévoir des mesures temporaires pour contrôler l'accès à la piscine.

Toute personne qui a obtenu un certificat pour l'installation d'une piscine démontable n'est pas tenue de faire une nouvelle demande pour sa réinstallation au même endroit et dans les mêmes conditions.

Les travaux devront être faits selon les règles de l'art et être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Le propriétaire doit s'assurer de respecter les règlements municipaux en vigueur lors de la réalisation des travaux. LUI SEUL SERA RESPONSABLE, UNE FOIS L'AUTORISATION ACCORDÉE. Tout changement dans les travaux autorisés nécessite une nouvelle approbation.



DEMANDE DE PERMIS DE CERTIFICAT POUR L'INSTALLATION D'UNE PISCINE

Date:

Section 1- Propriétaire

Nom et prénom du (des) propriétaire(s) :

Adresse (rue, ville, province) : Code postal :

Adresse courriel :

N° de téléphone:

Section 2- Demandeur

Cocher si le même que le propriétaire

Nom et prénoms :

Adresse :

Adresse courriel :

N° de téléphone:

Section 3- Informations relatives aux travaux

Adresse du lieu :

N° matricule : N° lot :

Date de début des travaux : Date de fin des travaux :

Estimation des coûts :

Superficie du terrain : m²

Cocher tous les cas qui concernent le terrain :

- en bordure d'une bande riveraine Oui Non
- en zone inondable Oui Non
- en zone à mouvement de sol Oui Non
- en zone agricole Oui Non

Type de la piscine:

Forme de la piscine :

Dimensions : m x m

Hauteur : m

Description des travaux :

Mesures pour le contrôle de l'accès à la piscine :

Mesures pour la sécurité des lieux durant les travaux :

Section 4- Informations sur l'exécutant des travaux

Propriétaire

Entrepreneur

Autre. Préciser:

Nom :

Adresse :

N° RBQ, si applicable :

Téléphone : Courriel :

Section 5- Déclaration du propriétaire ou du demandeur

Je, soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent formulaire sont, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du présent permis, aux règlements municipaux en vigueur et à tous les codes, lois et règlements applicables au projet.

Signature du propriétaire/ demandeur

Faire parvenir le formulaire et les documents requis au bureau municipal, au 19 Av. Chanoine-Audet, Saint-Raphaël (QC) G0R 4C0, ou par courriel urbanisme@saint-raphael.ca.